

Sommet mondial sur la société de l'information
Genève, du 9 au 12 décembre 2003

Discours de Son Excellence, M. Pedro Pires,
Président de la République du Cap-Vert

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire général de l'ONU,
Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,
Mesdames, Messieurs les Ministres, Honorables Délégués,
Mesdames, Messieurs,

La technologie a été, de tout temps, un puissant moyen de développement et de progrès. Il est communément admis que c'est le développement économique qui apporte les opportunités de créer et de diffuser les innovations technologiques. Cependant, l'inverse peut être vrai, lorsque l'on voit les investissements dans la technologie, dans l'éducation et dans la formation jouer un rôle incitateur du développement, fournissant aux individus de nouvelles capacités et des instruments plus perfectionnés d'intervention. En de telles circonstances, le développement humain et l'avancée technologique se renforcent mutuellement. En effet, la technologie se doit d'être vue comme un instrument au service de la croissance économique et du développement humain. La concrétisation de cet objectif exige, encore, la promotion et un encouragement résolu dans le transfert de technologie, dans des conditions avantageuses pour les pays en développement, afin de permettre à ces derniers de créer une base technologique durable. En outre, tous les pays ont besoin de capacités et de moyens pour pouvoir s'approprier des technologies modernes et adaptées à leurs nécessités locales.

La réalité d'aujourd'hui montre qu'au niveau mondial prévaut un fossé croissant aussi bien dans la distribution des richesses que dans la maîtrise des nouvelles technologies et l'accès à celles-ci. L'inégalité croissante dans les domaines technologique et numérique, en particulier, est préoccupante et demande à être surmontée d'urgence. Nous sommes d'avis que, pour qu'il en soit ainsi, la libre diffusion et le partage des connaissances à l'échelle mondiale sont nécessaires.

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire général de l'ONU,
Mesdames, Messieurs,

Je suis heureux de constater que la Communauté Internationale, à travers ses organisations les plus représentatives, notamment l'ONU, se montrent engagée dans la création de mécanismes susceptibles de mettre les profondes modifications que les nouvelles technologies de l'information tendent à promouvoir, dans tous les domaines de l'activité humaine, au service du développement humain, du franchissement du fossé numérique, mais aussi du fossé social et de la préservation des cultures nationales.

Le Cap-Vert se reconnaît dans le contenu proposé par la Déclaration de Principes qui nous est soumise. Nous appuyons le noble objectif qui consiste à mettre le potentiel des technologies de l'information et de la communication au service de la

promotion et de la réalisation des objectifs de la Déclaration du Millénaire, avec un accent tout particulier en ce qui concerne : l'éradication de la pauvreté et de la faim, la généralisation de l'éducation, l'égalité dans le genre, l'éradication des maladies endémiques, la lutte contre le VIH/Sida et la préservation durable de l'environnement.

Malgré les avancées considérables des nouvelles technologies de l'information et de la communication, l'application de cet énorme potentiel, au profit de l'accroissement de la productivité et la qualité de la vie, constituent aujourd'hui un défi sérieux pour tous et en particulier pour les Peuples qui vivent dans les pays en développement ou ayant des économies en transition, lesquels courent le risque de se voir exclus de la jouissance des nouveaux progrès du savoir humain.

Nous avons une conscience aiguë de l'inégalité de la répartition des bénéfices de la révolution technologique entre pays développés et pays en développement et dans les sociétés nationales, elles-mêmes, mais également de l'effort colossal à fournir et de la volonté politique exigée pour la dépasser. Nous considérons que la solidarité numérique, en particulier avec ceux qui courent le risque de l'exclusion numérique, doit être élevée à hauteur des principes fondamentaux devant être assumés au cours de ce Sommet. Dans ce cadre, nous voudrions appeler à une attention toute particulière en ce qui concerne les spécificités des Petits Etats Insulaires en développement comme le Cap-Vert.

Nous partageons l'idée selon laquelle la création de la société de l'information inclusive ne sera possible que si toutes et chacune des parties intervenantes travaillent de concert dans le sens de l'amélioration de l'accès aux infrastructures de l'information et de la communication, du renforcement des capacités humaines, de l'accroissement de la confiance et de la sécurité dans l'utilisation des TICs et surtout, de la création, à tous les niveaux, d'un environnement propice au développement et à l'élargissement de toutes les applications de celles-là.

Les pays en développement, comme le mien, ne pourront intégrer pleinement la société de l'information et embrasser l'économie du savoir qu'à travers le renforcement de leurs capacités dans les domaines de l'éducation, de la technologie, du savoir-faire et de l'information, éléments qui constituent aujourd'hui des facteurs déterminants du développement et de la compétitivité. Dans ce sens, les Etats africains attendent de la Communauté Internationale le soutien indispensable à la mise en œuvre du NEPAD, qui propose un cadre innovateur du développement africain dans lequel la société de l'information et les technologies de l'information et de la communication occupent une position éminente.

En ce qui concerne les risques dont sont porteuses les technologies de l'information et de la communication, des mesures adéquates et une législation rigoureuse s'imposent, afin de se prémunir et de lutter contre leur usage à des fins criminelles ou autres qui violent la légalité internationale.

En résumé, la vision en construction, de la société de l'information et de la connaissance repose sur des principes déjà consensuels que nous partageons, parmi lesquels se distinguent : l'accès universel aux informations ; la promotion du progrès de la capacité humaine par l'Education et la Formation ; la création d'un environnement propice au développement des technologies de l'information et de la communication.

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire général,
Mesdames, Messieurs,

Avant de terminer, j'aimerais exprimer nos remerciements au Président Pascal Couchepin pour l'intérêt personnel qu'il a placé dans le succès du présent Sommet, et au Gouvernement de la Confédération Helvétique pour les excellentes conditions et l'ambiance de travail qui nous ont été offertes. J'aimerais également saluer le travail mené à bien par l'UIT, sous la direction de son Secrétaire général, Monsieur Yoshio Utsumi. Finalement, je salue l'action politique et diplomatique persévérante déployée par le Secrétaire général de l'ONU, Monsieur Kofi Annan, pour maintenir dans l'agenda international des questions toutes plus cruciales les unes que les autres comme le sont : la lutte contre la pauvreté et contre la faim ; le combat contre le sida et les autres maladies endémiques ; le développement durable et dans le cas concret qui nous occupe, la construction d'une société de l'information et de la connaissance inclusive. D'ailleurs, un monde plus sûr exige certainement la paix et la sécurité, mais également la justice et la solidarité.

Je vous remercie.

Genève, le 10 décembre 2003